



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Larbi Ben M'hidi – Oum El Bouaghi

Faculté : Lettres et langues
Département : Français
2026 / 2025 : Année universitaire
Module : Techniques Rédactionnelles
2 Niveau : Master
Spécialité : Didactique
Enseignant : Pr Salim OUAHAB
13-01-2026 : Durée : 1h30 Date

Questions :

Question 1:

- On reconnaît à la progression textuelle deux modèles distincts : La progression en éventail et la progression en escalier.
 - a- Sur quoi repose chaque modèle ?
 - b- Donnez un exemple illustrant la progression de chaque modèle.

Question 2:

- Les techniques de rédaction visent précisément à répondre à certaines exigences en offrant un ensemble de principes pratiques permettant de structurer la pensée, de clarifier le message et d'assurer une transmission optimale de l'information.
 - a- Expliquez brièvement, à l'aide d'exemples pertinents, en quoi consistent ces exigences.
 - b- Quelle synthèse peut-on s'accorder à partir de ces exigences ?

Question 3:

- Justifiez les propos suivants :
 - a- Dans une progression linéaire, le rhème de la phrase précédente devient le thème de la phrase suivante, ce qui assure une continuité informationnelle et une cohérence progressive du texte.
 - b- Nuancer son expression permet de formuler un refus ou d'exprimer une contrainte de manière atténuée, afin de préserver la relation avec le destinataire et d'éviter toute forme de heurt interactionnel.

Question 4:

Voici une version volontairement lourde, procédez à son allègement sans perte de rigueur académique :

« Dans le cadre de la mise en œuvre des pratiques pédagogiques innovantes, il convient de noter que l'enseignant se doit, dans une perspective de modernisation de l'acte éducatif, de procéder à une adaptation progressive et réfléchie de ses méthodes d'enseignement, afin de répondre de manière adéquate et pertinente aux besoins diversifiés des apprenants, lesquels évoluent dans un contexte scolaire marqué par des mutations profondes et continues ».

Corrigé type :

Question 1 :

- a- **La progression en éventail**, également appelée **progression à thème constant**, consiste à **maintenir le même thème d'une phrase à l'autre**, tout en lui associant **des propos (ou rhèmes) différents**. Autrement dit, on parle toujours du **même élément central**, mais on en explore successivement **plusieurs aspects, actions ou caractéristiques**.

Exemple :

- L'enseignant prépare ses cours avec rigueur.
- L'enseignant adapte ses méthodes aux profils des apprenants.
- L'enseignant évalue régulièrement les acquis des élèves.

- b- **La progression en escalier**, aussi appelée **progression linéaire**, repose sur un enchaînement logique des informations : **le propos (rhème) d'une phrase devient le thème de la phrase suivante**. Chaque phrase s'appuie ainsi sur l'information nouvelle introduite précédemment pour faire avancer le discours, ce qui donne l'impression d'un **raisonnement progressif, étape par étape**, à la manière d'un escalier.

Exemple :

- L'enseignant propose une **méthode active**.
- Cette **méthode active** favorise la participation des apprenants.
- Cette **participation** améliore les apprentissages.

Question 2 :

a-

- **L'exigence de clarté** : Elle consiste à formuler des idées intelligibles, sans ambiguïté ni surcharge inutile. *Exemple* : remplacer une phrase longue et syntaxiquement complexe par deux phrases courtes, chacune portant une idée principale clairement identifiable.
- **L'exigence de cohérence et de logique** : Elle implique une organisation rigoureuse des idées, fondée sur des relations logiques explicites (cause, conséquence, opposition, illustration). *Exemple* : structurer un texte argumentatif selon une progression claire : introduction du problème, développement des arguments, conclusion synthétique.
- **L'exigence de précision** : Elle suppose l'usage d'un lexique exact et de formulations rigoureuses, évitant les approximations et les généralisations abusives. *Exemple* : préférer « une majorité relative des étudiants » à « la plupart des étudiants », lorsque les données ne permettent pas une affirmation absolue.
- **L'exigence d'adaptation au destinataire** : Elle renvoie à l'ajustement du niveau de langue, du registre et des références au public visé. *Exemple* : employer un vocabulaire spécialisé



dans un article scientifique, mais le simplifier dans un document de vulgarisation.

- **L'exigence de lisibilité** : Elle concerne la mise en forme et la structuration visuelle du texte afin d'en faciliter la lecture. *Exemple* : recourir à des paragraphes aérés, à des titres et à des connecteurs logiques pour guider le lecteur.

b- De manière synthétique, ces exigences convergent vers un objectif commun : **assurer l'efficacité communicationnelle de l'écrit**. Elles traduisent l'idée que rédiger ne consiste pas uniquement à juxtaposer des phrases grammaticalement correctes, mais à **organiser une pensée en fonction d'un but, d'un contenu et d'un lecteur**.

Question 3 :

a-

Le thème constitue l'élément déjà connu ou présupposé par le lecteur, tandis que le rhème apporte l'information nouvelle. En reprenant ce rhème comme thème de la phrase suivante, le scripteur **ancrer chaque nouvelle information dans un acquis antérieur**, évitant ainsi les ruptures brusques ou les discontinuités discursives.

Exemple : L'enseignement hybride repose sur une articulation entre présence et distance. **Cette articulation** favorise une plus grande flexibilité pédagogique. Dans cet exemple, « une articulation entre présence et distance », d'abord introduite comme rhème, devient le thème de la phrase suivante sous la forme d'une reprise nominale (« cette articulation »). Ce mode de progression assure une **avancée graduelle du contenu**, tout en maintenant une cohérence logique et informationnelle du texte. Ainsi, la progression linéaire contribue à une **construction progressive du sens**, dans laquelle chaque phrase s'inscrit dans la continuité de la précédente, renforçant la lisibilité et l'intelligibilité globale du discours.

b-

Nuancer son expression relève d'une compétence pragmatique essentielle dans les interactions écrites et orales, notamment en contexte professionnel ou institutionnel. Elle consiste à **atténuer la force illocutoire d'un énoncé**, afin de préserver la relation interpersonnelle et de respecter les normes de politesse et de coopération communicationnelle.

En effet, un refus formulé de manière directe et catégorique peut être perçu comme abrupt, voire menaçant pour l'image sociale (la *face*) du destinataire. À l'inverse, l'usage de procédés de modalisation — tels que les atténuateurs lexicaux, les formulations impersonnelles ou les marques de subjectivité prudente — permet de **réduire l'impact potentiellement conflictuel du message**.

Exemple :

- Formulation directe : « *Je refuse votre demande.* »
- Formulation nuancée : « *Il me sera malheureusement difficile de donner suite à votre demande dans l'état actuel des choses.* »

La seconde formulation exprime la même contrainte, mais elle le fait de manière indirecte, en mettant en avant des circonstances extérieures plutôt qu'une volonté personnelle explicite. Cette stratégie discursive favorise un **climat interactionnel apaisé**, tout en maintenant la clarté du message. Ainsi, la nuance apparaît comme un **outil de régulation interactionnelle**, permettant de concilier efficacité communicationnelle et respect du destinataire, en évitant toute forme de heurt ou de tension dans l'échange.

Question 4 :

« *Dans une perspective d'innovation pédagogique, l'enseignant doit adapter progressivement ses méthodes d'enseignement afin de répondre aux besoins diversifiés des apprenants, dans un contexte scolaire en constante mutation* ».